

Coupe de France 2022

Complément au règlement du RCC

Le constat

Le nombre d'équipes engagées en Coupe de France était, avant la période « covid » de l'ordre de 80 alors que, dans le comité de Bretagne, il dépassait régulièrement les 100 équipes.

Cette situation est d'autant plus surprenante que le Comité d'Anjou a plus de licenciés et plus de compétiteurs dans toutes les catégories (Excellence, Honneur et Promotion).

Le challenge des 100

En 2019, lors d'une réunion, nous avons évoqué le challenge des 100, qui consistait à viser une participation d'au moins 100 équipes à la Coupe de France 2020. Finalement 86 équipes s'étaient inscrites, attestant, quand même d'un certain engouement.

Le petit Poucet : en général

En Coupe de France, et ce, dans tous les sports, les grosses équipes rentrent dans la compétition plus tard que les plus petites, qui jouent des tours préliminaires, et puis des chocs surviennent ... et parfois un petit Poucet émerge. Au bridge, c'est pareil, les équipes d'Excellence rentrent au tour 4, les tours précédents étant réservés aux équipes Honneur et Promotion.

Le petit Poucet Anjou 2022 : récompense

Pour encourager une bonne participation, il est décidé de récompenser les meilleures équipes suivantes :

Promotion IV \leq 160

Honneur IV \leq 240

Pour chacune de ces catégories, le (ou les) petit Poucet sera l'équipe qui est allée le plus loin dans sa catégorie.

Les joueurs de ces équipes recevront une allocation PE égale au nombre de PE attribués par la FFB. Cette attribution complémentaire sera calculée et versée par le Comité d'Anjou, dès que toutes les équipes de la catégorie seront toutes éliminées (c'est-à-dire soit avant la fin de la saison 2021-2022, soit pendant la saison 2022-2023).

Le maximum par équipe est plafonné à 20 000 PE.

Exemple : en 2019 1 équipe Honneur a participé à la FC (ce qui est le tour 7) et 1 équipe Promotion avait atteint le tour 4.

Cette année, ces 2 équipes seraient « petit Poucet Anjou 2022 ».

Répartition géographique

Classiquement, les 3 premiers tours (dont chaque tour se joue avec repêchage gratuit) sont régionalisés afin de limiter les déplacements.

3 régions sont habituellement considérées :

Nantes, Angers et Le Mans.

Il est tout à fait possible de rentrer davantage dans les villes (exemple : la Baule, Pornic, Cholet, Laval, par exemple) aux tours 1 et 2 si le nombre d'inscrits localement est suffisant (4 minimum).

Inscriptions

DLI au 14/01/22 pour tous

Dans un premier temps, chaque équipe, quel que soit son Indice de Valeur (IV) doit s'inscrire au plus tard le 14/01/22 sur le site FFB, rubrique Compétitions, Comité d'Anjou, Coupe de France 2022 dans « Inscriptions communes » et choisir sa « région » (pas de paiement à ce stade).

Dans un second temps, le Comité effectuera lui-même les transferts d'équipes aux différents tours (2,3,4...) en fonction de leur IV (Indice de Valeur).

Ex : les Excellences débutent au tour 4.

Vous recevrez alors un message pour effectuer le règlement de votre 1^{er} tour (rubrique paiement). Rappel : 30€/tour/équipe.

Incitation/Communication :

Ce complément de RCC sera diffusé suivant les canaux habituels.

Il appartient aux encadrants de faire passer le message en Clubs, pour susciter des inscriptions.